

# La Lettre du Riarc



BULLETIN D'INFORMATION DU RÉSEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE RÉGULATION DE LA COMMUNICATION N°029 de Octobre-Novembre-Décembre 2025

## **CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES INSTANCES DE RÉGULATION DES MÉDIAS AU MAROC SUR « LE DROIT À L'INFORMATION À L'ÉPREUVE DES MUTATIONS NUMÉRIQUES »**



## **Un engagement pour une souveraineté numérique sur le continent**

*(La déclaration de Salé sur la protection du droit à l'information à l'ère numérique)*



**DAKAR AU SÉNÉGAL**

## **1<sup>er</sup> forum de dialogue entre le Refram, le Riarc et les grandes plateformes numériques**

**HAMA TCHAD**

**Les grandes résolutions du Colloque international  
sur la lutte contre les discours de haine**



**ATELIER DE LA PRA-UEMOA-GUINÉE À LOMÉ**



**Quel avenir pour la télévision  
à l'ère du numérique ?**

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES INSTANCES DE RÉGULATION DES MÉDIAS AU MAROC SUR « LE DROIT À L'INFORMATION À L'ÉPREUVE DES MUTATIONS NUMÉRIQUES »

05

UN ENGAGEMENT POUR UNE SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE SUR LE CONTINENT

08

SECRETARIAT EXECUTIF DU RIARC

POINT DES COTISATIONS ANNUELLES DES INSTANCES MEMBRES PENDANT LA PÉRIODE DU 30 SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2025

09

DAKAR -SENEGAL

1ER FORUM DE DIALOGUE ENTRE LE REFRAM, LE RIARC ET LES GRANDES PLATEFORMES NUMÉRIQUES

11

PLAN D'ACTION DU FORUM DE DIALOGUE 2026-2027 APPROFONDISSEMENT DU DIALOGUE ENTRE RÉGULATEURS ET GRANDES PLATEFORMES SUR LE CONTINENT AFRICAIN ET DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

13

HAMA TCHAD

LES GRANDES RÉSOLUTIONS DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA LUTTE CONTRE LES DISCOURS DE HAINE

14

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 25 OCTOBRE 2025 LE PRÉSIDENT DE LA HAAC, ÉDOUARD LOKO, EN MISSION D'OBSERVATION EN CÔTE-D'IVOIRE

15

MÉDIAS AU BENIN

LA RADIO "LA VOIX DES ENFANTS" SIGNE SA CONVENTION AVEC LA HAAC

16

REFORCEMENT DE CAPACITÉS DES ACTEURS DES MÉDIAS EN AMONT DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026  
DES FORMATIONS MOBILISENT JOURNALISTES, ANIMATEURS ET PROMOTEURS DE MÉDIAS EN LIGNE POUR UNE COUVERTURE ÉLECTORALE RESPONSABLE

17

CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR LES ÉLECTIONS COUPLÉES LÉGISLATIVES ET COMMUNALES LE POINT DES DISPOSITIONS PRISES PAR LA HAAC

18

AU LENDEMAIN DU COUP D'ÉTAT DÉJOUÉ LE PRÉSIDENT EDOUARD LOKO EXPRIME TOUTE LA SOLICITUDE DE LA HAAC AU PERSONNEL DE LA SRTB

COLLOQUE MONDIAL DES RÉGULATEURS (GSR-2025)

VERS UNE RÉGULATION PROACTIVE ET INCLUSIVE DU NUMÉRIQUE

19

HOMMAGE DES INSTITUTIONS A L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA HAAC

LE PRÉSIDENT ADAM BONI TESSI RESTE UN GRAND SERVITEUR DE LA REPUBLIQUE ...

20

DANS LE CADRE DES ÉCHANGES ENTRE INSTITUTIONS

LE PRÉSIDENT DE LA HAUTE AUTORITÉ DE LA PRESSE ET DE L'AUDIOVISUEL (HAPA) A REÇU UNE DÉLÉGATION DE LA FONDATION MONDIALE POUR LA PAIX COMPOSÉE D'UNIVERSITAIRES ET DE JOURNALISTES

22

CSC/BURKINA-FASO

ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MÉDIAS, FDS ET LEADERS COMMUNAUTAIRES UNISSENT LEURS EFFORTS À KOUDOUGOU

23

ELARGISSEMENT DE L'OFFRE MÉDIATIQUE

LE CSC ET 36 NOUVEAUX PROMOTEURS DE RADIO ET TÉLÉVISION SIGNENT UNE CONVENTION

24

HAPA/MAURITANIE

LE PRÉSIDENT DE LA HAPA A REÇU L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN MAURITANIE POUR UN RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION

25

HACA/CÔTE D'IVOIRE

MISSION D'OBSERVATION DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE D'OCTOBRE 2025 EN CÔTE D'IVOIRE DU 20 AU 26 OCTOBRE 2025

26

CÔTE D'IVOIRE

SEANCES DE TRAVAIL AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX, LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DANS LE CADRE DE L'ELECTION DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2025

27

ATELIER DE LA PRA-UEMOA-GUINÉE À LOMÉ

QUEL AVENIR POUR LA TÉLÉVISION À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE ?

31

## SECRETARIAT EXECUTIF DU RIARC

# POINT DES COTISATIONS DU 30 SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2025

**A**u cours de cette période, le compte bancaire du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), ouvert dans les livres de la Société Générale Bénin (SGB) a connu des mouvements à son crédit. Trois Instances ont effectué des versements pour payer leur contribution statutaire. Il s'agit :

Du Haut Conseil de la Communication (HCC) de la Centrafrique qui a réglé par un versement en espèces et est à jour jusqu'en 2023, dès réception des fonds, le Comptable du Secrétariat Exécutif a effectué le virement dans le compte bancaire du Réseau.

De la Commission Nationale de la Communication (CNC) du Djibouti qui a payé par virement bancaire et a transmis au SE/RIARC les pièces justificatives de son paiement au titre de l'année 2024. Ce qui a permis d'identifier rapidement la provenance des fonds, d'établir la quittance et leur prise en charge dans la comptabilité du Réseau.

De la Commission Nationale de Radiodiffusion du Nigéria (NBC) du Nigéria qui a régularisé sa situation en payant ses cotisations au titre des années 2023, 2024 et 2025 et est à jour jusqu'en 2025.

Un appel est toujours lancé à l'endroit des autres Instances membres du Réseau à se mettre à jour de leur engagement statutaire pour le bon épanouissement des finances de notre Réseau continental.

**Oscar Koffi GNANHOUI**  
Comptable SE/RIARC



## PAYS MEMBRES DU RIARC

- Afrique du Sud : Independent communication Authority of South Africa (ICASA)
- Angola: Conselho nacional da Comunicação Social (CNCS)
- Bénin: Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC)
- Botswana : National Broadcasting Board (NBB)
- Burkina - Faso : Conseil supérieur de la communication (CSC)
- Burundi: Conseil national de la communication (CNC)
- Cameroun: Conseil national de la communication (CNC)
- Cap-vert: Autoridade reguladora para a Comunicação (ARC)
- Centrafrique: Haut Conseil de la communication (HCC)
- Côte-d'Ivoire: Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)
- Gabon: Haute autorité de la communication (HAC)
- Ghana: National Media Commission (NMC)
- Guinée: Haute autorité de la communication (HAC)
- Guinée-Bissau: Conselho nacional da Comunicação Social (CNCS)
- Kenya: Communication Authority of Kenya (CAK)
- Lesotho: Lesotho Communication authority (LCA)
- Mali: Haute autorité de la communication (HAC)
- Maroc : Haute autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)
- Mauritanie : Haute autorité de la Presse Audiovisuelle (HAPA)
- Mozambique: Conselho nacional da Comunicação Social (CNCS)
- Namibie : Communications Regulatory Authority of Namibia (CRAN)
- Niger: Conseil Supérieur de la Communication (CSC)
- Nigéria : National Broadcasting Commission (NBC)
- République Démocratique du Congo : Conseil Supérieur de la Communication audiovisuelle (CSCA)
- Rwanda : Rwanda Utilities Regulatory Authority (RURA)
- République du Congo : Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSC)
- Sao Tomé et Príncipe: Conselho superior da Imprensa (CSI)
- Sénégal: Conseil National de Régulation de l'audiovisuel (CNRA)
- Sierra Leone : Independent Media Commission (IMC)
- Swaziland: Swaziland Broadcasting Service (SBS)
- Tanzanie : Tanzania Communications Regulatory Authority (TCRA)
- Togo : Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC)
- Tchad : Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMVA)
- Tunisie : Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA)
- Uganda : Uganda Communications Commission (UCC)
- Union des Comores : Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel (CNPA)
- Zimbabwe : Broadcasting Authority of Zimbabwe (BAZ)

# L'érito

Edouard C. LOKO  
Président de la HAAC, Secrétaire exécutif du RIARC

## Vœux de Salé

Dans son intervention d'ouverture, à la Conférence Internationale de Salé consacrée au « Droit à l'information à l'épreuve du numérique », Madame Latifa AKHARBACH, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) du Maroc, a su bien résumer les enjeux: « La manière dont nos sociétés s'informent aujourd'hui, détermine leur avenir ». D'où inévitablement, quelques questionnements autour de cette formule choc : quelles sont, de nos jours, les principales sources d'informations dans nos sociétés ? Garantissent-elles un avenir radieux à nos nations ? Quels sont les principaux enjeux, d'aujourd'hui et de demain, face à la révolution numérique ? Les réponses coulent de source: les nouveaux médias, à travers leurs diverses déclinaisons, ont relégué au second plan, les médias traditionnels. Signe des temps, ces médias, qui avaient fait la pluie et le beau temps, sont dorénavant contraints à courir derrière les nouveaux médias, pour se faire une place au soleil....du numérique. C'est d'une évidence, que la foire au numérique, impose ses lois, dicte ses règles, abandonnant sur le quai ceux qui osent traîner les pas...On n'applaudirait des «dix mains» si cette révolutionne charriaît que bonheur et lumière, dans ses flots. Hélas non. Le tout numérique n'est pas que vitesse et progrès. Dans les flux d'informations des tablettes et smartphones, le pire défie parfois le meilleur. En effet, faudra relever sans ambages, qu'apprentis sorciers, petits diables, et autres diseurs de bonnes aventures, ont aussi trouvé refuge dans les labyrinthes opaques des algorithmes. Face à ce constat amer, pour ne pas dire salé, la Déclaration de Salé fait un appel à l'action. Ici et maintenant. C'est entre autres, la mise en œuvre « des politiques publiques cohérentes, destinées à renforcer les médias nationaux et locaux, publics et privés, afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle, dans la vie démocratique, et dans la préservation de la cohésion sociale ». D'autre part, cette déclaration « invite les plateformes numériques globales à renforcer leur engagement en matière de transparence et de responsabilité, notamment dans la modération des contenus, la lutte contre la désinformation, l'adaptation de leurs systèmes aux langues, cultures et réalités sociales africaines ». Le défi majeur est de ne point faire de cette importante déclaration, juste une plateforme de vœux pieux. Et parlant justement de vœux, le Secrétariat Exécutif du RIARC, vous en formule les meilleurs, à l'orée de cette nouvelle année.



## La Lettre du RIARC

Cotonou – République du Bénin

Mail : riarc@haac.bj

Tél. : +229 01 21 31 21 09

+229 01 21 31 26 59

Directrice de Publication

**Me Réné BOURGOIN**

*Président en exercice du RIARC*

Directeur de Publication délégué

**M. Edouard C. LOKO**

*Secrétaire Exécutif du RIARC*

Rédacteur en Chef

**Mme Rosette BESSOU HOUNGNIBO**

*Coordonnatrice du SE/RIARC*

Chef d'Édition

**M. Mohamed AZIZOU YACOUBOU**

*Assistant de la Coordonnatrice*

*du SE/RIARC*

Rédacteurs

**Mme Katia KEREKOU-LAOUROU**

**M. Oscar GNANHOUI**

**Mme Edwige ASSOGBA**

**M. Constant AGBIDINUOKOUN**

**M. Michel TCHANOU**

**M. Joseph GBOGBO**

**M. Malick BIO KEKERE**

**Mme Giovannia ATODJINOU-ZINSOU**

**Mme Sylvaine P. J. OLLIVIER**

de MONTAGUERE TONIN

Graphisme et mise en ligne

**Mahugnon Fréjus KPOTON**

*Webmestre du RIARC*

Assistant technique pour

la mise en ligne

**M. Adil BOURBATE**

Hébergement et entretien

du site web (HACA Maroc)

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES INSTANCES DE RÉGULATION DES MÉDIAS AU MAROC SUR « LE DROIT À L'INFORMATION À L'ÉPREUVE DES MUTATIONSNUMÉRIQUES »

# Un engagement pour une souveraineté numérique sur le continent



La photo de famille

**« Le droit à l'information à l'épreuve des mutationsnumériques », voilà le thème central qui a réuni à Salé au Maroc, du 20 au 21 novembre 2025, près d'une vingtaine de présidents et d'experts des autorités de Régulation des médias, membres du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC).**

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin, en charge du Secrétariat Exécutif du RIARC, Monsieur Edouard C. LOKO, à la tête d'une forte délégation a pris part à cette rencontre organisée par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) du Maroc. Ceci aux côtés de ses homologues du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte

d'Ivoire, du Cap Vert, de la Centrafrique, du Congo, de la Djibouti, du Gabon, de la Mauritanie, du Nigeria, de la République Démocratique du Congo, du Sénégal, du Tchad, des îles Comores et des délégations de la Guinée Conakry et du Mali.

Cette Conférence de Salé, avait pour objectif principal, l'examen des moyens et des actions concrètes, pouvant permettre de garantir et renforcer, le droit à l'information, dans un paysage médiatique marqué par la numérisation massive des flux d'information, l'opacité des algorithmes, la prolifération de la désinformation et les déséquilibres de pouvoir, entre plateformes globales et médias nationaux. Deux jours durant, les échanges et discussions, visaient principalement, à définir des pistes d'adaptation des cadres réglementaires,

pouvant faciliter la promotion de la souveraineté numérique, et encourager la coopération régionale, aux fins de protéger l'accès à une information fiable et pluraliste.

La Présidente de la HACA du Maroc, Madame Latifa AKARHBACH, dans son discours d'ouverture, a su bien planter le décor, en faisant observer, « que la manière dont nos sociétés s'informent aujourd'hui, détermine leur avenir. Donc un combat s'avère nécessaire, pour la souveraineté numérique sur notre continent »

Cette nécessité a été appuyée par les différents intervenants, dont le Président Edouard LOKO, en sa qualité de Secrétaire Exécutif du RIARC. L'honneur lui est donc revenu, de prononcer le discours d'ouverture, de cette importante Conférence.

Durant les riches échanges qui ont meublé ce forum deux jours durant, plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité d'actualiser les régulations nationales, pour prendre en compte les technologies (IA, algorithmes de recommandation, plateformes) tout en préservant les libertés publiques et le pluralisme.

D'autres regards ont été portés sur la souveraineté numérique, la transparence algorithmique, la lutte contre la désinformation et le soutien aux médias locaux. « Il faut un modèle africain de régulateur, vu que les plateformes numériques rivalisent avec les pouvoirs » a relevé un participant. Pour d'autres, la désinformation est devenue permanente, et le public ne sait plus à quel saint se vouer, tant il est quotidiennement soumis à la manipulation, à des intox, et à toutes sortes de manipulations. Or, comme l'ont rappelé nombre de participants, la transition numérique ne doit pas fragiliser la diversité éditoriale ; d'où la nécessité de mesures de soutien, et d'incitation aux contenus locaux.

Aussi, le partage d'expériences avec certaines instances de régulation du continent, a-t-il démontré



La troïka du biennium 2024-2026

que les médias traditionnels, ne sont pas prêts de disparaître. Cependant, la viabilité économique, et la durabilité des entreprises traditionnelles de presse, sont à repenser. Et parce que le numérique exige de nouvelles techniques et de nouvelles approches, il faudra investir dans le journalisme nouvelle formule, pour une bonne relève.

À l'issue des travaux, les participants ont adopté une déclaration dite « Déclaration de Salé ». Celle-ci fixe des principes d'actions col-

lectives, tels que l'adaptation des cadres juridiques aux mutations technologiques, le renforcement du dialogue entre régulateurs et sociétés civiles, la promotion de la transparence des plateformes... Cette déclaration, faut-il le souligner, marque une ferme volonté d'engagement des réponses coordonnées, face aux défis communs, et aux diverses équations que posent l'avènement du tout numérique.

**Rosette BESSOU-HOUNGNIBO**  
Coordonnatrice SE/RIARC



Vue partielle des participants

# DÉCLARATION DE SALÉ - MAROC SUR LA PROTECTION DU DROIT À L'INFORMATION À L'ÈRE NUMÉRIQUE

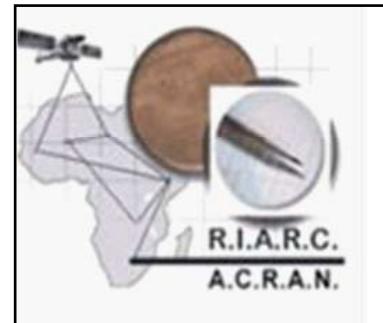


الهيئة العليا لتنمية السمعي البصري  
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle  
Maroc - R.I.A.R.C -

21 novembre 2025

## Préambule

Les instances africaines de régulation des médias, réunies les 20 et 21 novembre 2025 à Salé à l'invitation de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Royaume du Maroc, à l'occasion de la Conférence internationale sur « Le droit à l'information à



l'épreuve du numérique », tenue avec la participation de membres du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) représentant 18 pays du continent ;

-Réaffirmant notre volonté commune de servir l'intérêt général dans un environnement médiatique en profonde mutation et de garantir, au bénéfice des citoyens et des sociétés africaines, l'exercice effectif de leurs droits informationnels, tant dans les espaces nationaux que dans la sphère numérique globale ;

-Reconnaissant que l'essor de l'espace public numérique a élargi les possibilités d'expression, d'accès au savoir et de participation citoyenne, mais a également exposé les sociétés africaines à des risques informationnels systémiques tels que la désinformation, les manipulations organisées, l'opacité algorithmique, la domination de plateformes globales déconnectées des réalités locales et l'érosion de la confiance du public dans l'information ;

-Se fondant sur les valeurs consacrées par la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, affirmant l'indivisibilité et l'universalité des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, ainsi que le droit au développement ;

-Réitérant l'adhésion du RIARC aux principes portés par l'UNESCO en matière d'intégrité de l'information, de transparence des plateformes numériques et de protection du droit à l'information ;

-Rappelant également les engagements exprimés dans les déclarations conjointes du RIARC et du REFRAM (Réseau Francophone des régulateurs des Médias) en faveur d'une gouvernance éthique du numérique, du renforcement de la coopération interrégionale et de la promotion de cadres de régulation alignés sur les droits humains ;

-Affirmant que le droit à l'information va au-delà du simple accès aux contenus et englobe la capacité de produire, de comprendre et d'analyser l'information, condition indispensable à l'exercice éclairé de la liberté d'expression et à une participation démocratique responsable ;

-Reconnaissant que la protection du droit à l'information dans l'environnement numérique implique la responsabilité partagée des institutions publiques, des plateformes numériques, des régulateurs, des médias, et des citoyens ;

-Soulignant que la Conférence de Salé - Maroc illustre pleinement la dynamique de réflexion et d'action panafricaines portée par le RIARC visant à concilier l'ancrage de la régulation dans les réalités des sociétés africaines avec l'ouverture aux expériences internationales les plus pertinentes et réaffirmant leur adhésion à une vision multilatérale inclusive fondée sur les valeurs universelles des droits humains et l'égalité souveraine des nations ;

## Engagements

Nous nous engageons dans cet esprit à :

- Renforcer notre action en matière de protection de l'intégrité de l'information et de la qualité du débat public en consolidant et adaptant les cadres juridiques et régulatoires aux évolutions technologiques, professionnelles et sociétales de l'écosystème médiatique ;
- Poursuivre un dialogue constructif et exigeant avec les plateformes numériques, afin de défendre l'intérêt général, de protéger le public et de garantir l'effectivité du droit à l'information dans l'environnement numérique, dans le respect de la liberté d'expression ;
- Consolider le rôle du RIARC en tant que cadre de coopération panafricaine en renforçant les dispositifs communs de formation, de veille, d'analyse et d'harmonisation des pratiques de régulation, et en portant dans les instances internationales de gouvernance du numérique, des positions africaines cohérentes, alignées sur les priorités et les aspirations du continent.

### Appel à l'action

En adoptant la Déclaration de Salé - Maroc, nous invitons les pouvoirs publics africains, les plateformes numériques globales et les organisations multilatérales à engager des actions concrètes, coordonnées et durables pour garantir l'effectivité du droit à une information fiable dans l'environnement numérique.

Le renforcement des médias africains dans le cadre de politiques publiques dédiées :

- Il est essentiel et urgent de mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes destinées à renforcer les médias nationaux et locaux, publics comme privés, afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans la vie démocratique et dans la préservation de la cohésion sociale. Nous soulignons l'importance de préserver leur indépendance éditoriale, de moderniser leurs cadres de gouvernance et d'accompagner l'émergence de modèles professionnels capables de répondre aux mutations technologiques. Nous insistons sur la nécessité de promouvoir un journalisme d'intérêt public fondé sur la liberté d'expression, l'éthique, le pluralisme et la diversité, afin de renforcer la confiance des citoyens et de nourrir la vitalité démocratique de nos sociétés africaines ;

Engagement des plateformes numériques mondiales :

- Nous invitons les plateformes numériques globales à renforcer leur engagement en matière de transparence et de responsabilité, notamment dans la modération des contenus, la lutte contre la désinformation et l'adaptation de leurs systèmes aux langues, cultures et réalités sociales africaines. Le poids démographique du continent, la jeunesse et la créativité de sa population, son potentiel d'innovation et son essor économique rapide confèrent à l'Afrique un rôle croissant dans l'écosystème numérique mondial. Dans cette perspective, une coopération plus structurée, équilibrée et proactive avec les régulateurs africains constitue non seulement un impératif de protection du public, mais aussi un investissement stratégique pour les plateformes désireuses d'établir une relation de confiance durable avec les sociétés africaines.

Soutien des organisations multilatérales :

- Afin d'affirmer une contribution africaine forte à la construction d'un environnement numérique mondial plus juste et respectueux des valeurs démocratiques et de la souveraineté informationnelle, nous invitons les organisations multilatérales à soutenir activement les initiatives visant à renforcer l'intégrité de l'information, tout en respectant l'indépendance et les visions portées par les régulateurs du continent.

Nous les appelons à accompagner le développement de programmes de lutte contre la désinformation, de renforcement des capacités locales, d'éducation aux médias et de soutien technique indispensable à la consolidation des écosystèmes informationnels africains.

## DAKAR AU SÉNÉGAL

# 1<sup>er</sup> FORUM DE DIALOGUE ENTRE LE REFRAM, LE RIARC ET LES GRANDES PLATEFORMES NUMÉRIQUES

Le premier Forum de dialogue entre le Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM), le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) et les Grandes plateformes numériques a été organisé par le Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA-Instance sénégalaise de régulation des médias) le 1er et 2 décembre 2025 à Dakar. Cette rencontre de haut niveau a réuni plusieurs instances de régulation, des représentants des plateformes, des experts et acteurs de la société civile autour des enjeux majeurs du numériques.



De gauche à droite Me René BOURGOIN, Président de la HACA de Côte d'Ivoire, Président du RIARC, Monsieur Martin AJDARI, Président de l'ARCOM, Secrétaire Permanent du REFRAM, Monsieur Mamadou Oumar NDIAYE, Président du CNRA du Sénégal, Président du REFRAM et Monsieur Nicolas GUINAR, représentant de l'OIF

La délégation de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin est conduite par Maître Mohamed BARE, Vice-Président de l'Institution.

L'objectif de cette rencontre est la nécessité de mettre en place un cadre de dialogue permanent et structuré entre régulateurs et plateformes, de trouver les mécanismes adéquats pour la modération des contenus, gage d'une société stable, respectueuse des droits fondamentaux.

La cérémonie d'ouverture a été

marquée par trois allocutions prononcées respectivement par :

À l'ouverture de la rencontre, M. Mamadou Oumar NDIAYE, président du CNRA et président en exercice du REFRAM, tout en se félicitant de l'appui financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour la réalisation de l'activité, a indiqué que le forum de Dakar permettra deux principes : la franchise, la confiance sans langue de bois pour un dialogue sincère entre régulateurs et grandes plateformes

numériques; et le renforcement des actions pour la protection des mineurs sur les plateformes et définir un plan d'actions 2026-2027 du forum.

Me René Bourgoin, président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) de Côte d'Ivoire et président du RIARC, s'est réjoui de la régularité des échanges avec les grandes plateformes en ligne et a recommandé la création d'un cadre formel de collaboration afin de poursuivre l'étape du processus de renforcement et de pé-



Photo de famille

rennisation du dialogue.

Il a aussi rappelé les trois activités qui sont réalisées dans le plan d'actions du RIARC pour apprécier la dynamique commune poursuivie par les deux réseaux, avant de formuler le vœu d'avoir des échanges constructifs permettant de franchir une nouvelle étape dans la régulation de la communication numérique.

Tout en réitérant la disponibilité de l'OIF à soutenir les prochains dialogues, M. Nicolas GUINARD, Directeur des Affaires Politiques et de la gouvernance démocratique à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), a rappelé que le dernier sommet d'octobre 2024 et l'appel de Villers-Cotterêts des chefs d'États ont souligné leur détermination pour une bonne marche de cette coopération.

Plusieurs activités ont rythmé les travaux : (présentation) deskeynotes, une session de suivi de protocole d'engagement d'Abidjan, une autre consacrée à la présentation d'initiatives ou d'informations par les représentants des plateformes (META et TIK TOC) suivi d'un dialo-

gue entre les régulateurs.

Aussi unmaster class de l'OIF a permis d'évoquer l'éducation aux médias face à la désinformation, la supervision des plateformes en temps de crise.

Les keynotes ont porté sur les enjeux stratégiques de la régulation des grandes plateformes numériques.

Le protocole d'engagement volontaire adopté à Abidjan en avril 2024est un mécanisme qui répond à un besoin essentiel dont les deux réseaux ont besoin, à condition de garantir unenvironnement numérique sûr, transparent, plurilingue, respectueux des droits fondamentaux, tout en tenant compte des réalités culturelles et sociopolitiques africaines.

Des plateformes sur l'écosystème médiatique, à la lutte contre la désinformation et les contenus illicites, aux défis de la régulation numérique et à la protection de la liberté d'expression et du droit à l'information. Les échanges ont souligné la transformation profonde des modèles économique des médias et l'importance de promouvoir les contenus locaux. Les régulateursont déploré l'attitude

des médias en ligne non régulé qui font du sensationnel, publient des informations non vérifiées pour capter le trafic numérique à l'effet d'avoir de l'influence politique. Ils ont réaffirméleur profond attachement à la protection des mineurs au niveau des plateformes numériques et exhorté ces dernières à des mécanismes robustes(de protection).

De même, certains régulateurs exigent l'amélioration de la couverture linguistique parceque les langues locales ne bénéficient pas de la même attention alors qu'elles sont utilisées pour éduquer à la désinformation. Pour les professionnels des médias, beaucoup sont formés sur le tas, d'où la nécessité d'intégrer nos langues et allers vers les racines.

Les discussions directes entre régulateurs et plateformes ont favorisé le partage d'expériences et l'identification de pistes concrètes de coopération.

A l'issue du forum, les participants ont adopté la feuille de route pour la période 2026-2027.

**Rosette BESSOU-HOUNGNIBO**  
**Coordonnatrice SE/RIARC**

PLAN D'ACTION DU FORUM DE DIALOGUE 2026-2027

# Approfondissement du dialogue entre régulateurs et grandes plateformes sur le continent africain et dans l'espace francophone

Soucieux de contribuer au développement d'un espace numérique sûr et de confiance, respectueux de la démocratie et des droits de l'Homme et favorisant la diversité culturelle et linguistique, le Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM) et le Réseau des instances africaines de régulation de la communication (RIARC) se sont donné comme priorité l'adaptation de la régulation des médias aux enjeux et défis des plateformes numériques.

Dans cette perspective, le REFRAM et le RIARC ont souhaité renforcer et pérenniser un dialogue constructif de haut niveau entre régulateurs et grandes plateformes présentes en Afrique et dans l'espace francophone, afin de relever collectivement les défis de société posés par les transformations numériques.

Actée lors de la conférence commune du REFRAM et du RIARC, organisée à Abidjan les 23 et 24 avril 2024, cette volonté s'est matérialisée par la déclaration sur le renforcement du dialogue entre les régulateurs et les grandes plateformes en ligne sur le continent africain et dans l'espace francophone et le protocole d'Abidjan, et par l'engagement volontaire de quatre grandes plateformes.

Les plateformes participantes se sont ainsi engagées à prendre des mesures destinées à :

- assurer une plus grande transparence et proximité pour les utilisateurs et les chercheurs, notamment francophones ;
- assumer plus avant leurs responsabilités en matière de modération des contenus ;
- contribuer à mieux protéger les sociétés et les espaces informationnels francophones et africains des risques liés à l'utilisation de leurs services ;
- mettre en œuvre un cadre de dialogue régulier entre régulateurs et plateformes, en particulier dans le cadre d'un forum annuel ad hoc de haut niveau.

L'Appel des 88 chefs d'Etats et de gouvernement de Villers-Cotterêts pour un numérique intégrer et de confiance dans l'espace francophone, adopté à l'occasion du XIXe Sommet de la Francophonie les 4 et 5 octobre 2024, a donné une assise renforcée au dialogue entre régulateurs et plateformes.

Le REFRAM et le RIARC entendent continuer à développer des relations constructives et de confiance avec les grandes plateformes en ligne, notamment en promouvant l'adoption ou le renforcement de mesures ou de pratiques destinées à garantir un niveau de protection élevé des citoyens et des sociétés.

Adopté à l'occasion du premier forum annuel entre régulateurs et grandes plateformes, organisé à Dakar les 1er et 2 décembre 2025, le présent plan d'action entend constituer une nouvelle étape du processus de dialogue, dont il décline les objectifs de manière opérationnelle.

Le plan d'action s'articule autour de cinq axes principaux :

1. Approfondir et élargir le dialogue entre régulateurs et plateformes
2. Harmoniser les conditions du dialogue entre régulateurs et plateformes
3. Soutenir les relations entre les plateformes et la société civile, et encourager les actions d'éducation aux médias
4. Etablir une cartographie des usages numériques et des compétences des régulateurs
5. Soutenir les régulateurs dans leur mission vis-à-vis des plateformes numériques

### Axe 1 : Approfondir et élargir le dialogue entre régulateurs et plateformes

La conférence d'Abidjan a posé les jalons du dialogue entre régulateurs et grandes plateformes sur le continent africain et dans l'espace francophone, en particulier par la création d'un forum annuel. Essentiel à la bonne régulation du numérique, l'approfondissement et l'élargissement de ce dialogue est encouragé par l'Appel de Villers-Cotterêts, lequel porte sur des domaines complémentaires.

1.1. Poursuivre l'analyse critique des progrès réalisés dans les moyens et les pratiques mis en œuvre par les plateformes dans les domaines couverts par le protocole d'Abidjan dans le cadre du forum annuel

1.2. Etendre le dialogue entre régulateurs et plateformes aux domaines mentionnés dans l'Appel de Villers-Cotterêts, notamment en matière d'intégrité de l'information, d'intelligence artificielle, de diversité culturelle et linguistique et de protection de la création

### Axe 2 : Harmoniser les conditions du dialogue entre régulateurs et plateformes

La qualité du dialogue entre régulateurs et plateformes pose la question des modalités et des processus de contact, alors que les membres des réseaux de régulateurs sont nombreux et leurs compétences et sujets d'intérêt variés.

2.1. Mettre en place un comité de contact permanent entre régulateurs et plateformes

2.2. Définir les processus d'échange entre régulateurs et plateformes dans un référentiel commun

### Axe 3 : Soutenir les relations entre les plateformes et la société civile, et encourager les actions d'éducation aux médias et à l'information

Le renforcement du dialogue entre régulateurs et grandes plateformes est envisagé comme un levier dans la promotion d'un système de régulation pluri-acteurs pleinement ancré dans la société, porteur de réflexions sur les transformations sociétales résultant des évolutions numériques et favorisant les actions concourant à une citoyenneté numérique sur le continent africain et dans l'espace francophone.

3.1. Encourager le lien entre les plateformes et les organisations de la société civile locales, notamment expertes en matière de vérification des faits

3.2. S'assurer que les actions d'éducation aux médias et à l'information puissent bénéficier à l'ensemble des Etats dont sont issus les membres du REFRAM et du RIARC

Axe 4 : Etablir une cartographie des usages numériques et des compétences des régulateurs

La connaissance de l'évolution des usages numériques et des modèles économiques des médias concourt à la précision des orientations stratégiques de la régulation pluri-acteurs, tandis que la connaissance des cadres de régulation nationaux et des compétences des régulateurs, sans appréciation qualitative, nourrit une réflexion comparative et soutient l'harmonisation des processus de dialogue entre régulateurs et plateformes. La cartographie s'appuiera autant que possible sur des travaux déjà réalisés sur les usages numériques et les cadres de régulation et les compétences des régulateurs.

4.1. Mandater une étude externe sur l'évolution des usages numériques et/ou des modèles économiques des médias dans l'espace francophone

4.2. Mandater une étude externe sur les cadres de régulation et les compétences en matière de plateformes en ligne des régulateurs des médias africains du REFRAM et du RIARC

### Axe 5 : Soutenir les régulateurs dans leur mission vis-à-vis des plateformes numériques

Si les différentes conférences organisées par le REFRAM, le RIARC et l'OIF ont permis de contribuer à l'adaptation de la régulation des médias aux enjeux numériques, il apparaît utile de proposer aux régulateurs des outils leur permettant d'assurer leur mission vis-à-vis des plateformes numériques.

5.1. Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre régulateurs dans le domaine de la régulation du numérique

5.2. Favoriser les échanges thématiques entre les régulateurs et les plateformes sur le fonctionnement et les fonctionnalités de leurs services

5.3. Créer et mettre à disposition des régulateurs une boîte à outils intégrant notamment l'action 2.2.

Dakar, le 2 décembre 2025

# Les grandes résolutions du Colloque international sur la lutte contre les discours de haine



La tribune officielle à l'ouverture du colloque

**La capitale tchadienne a abrité un Colloque international couplé au 30<sup>e</sup> anniversaire de la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMA). La cérémonie a été présidée par le Premier ministre intérimaire Dr Tom ERDIMI.**

Placé sous le thème « Les mécanismes de lutte contre les discours de haine : état des lieux et perspectives », ce rendez-vous d'envergure continentale a rassemblé, du 25 au 27 septembre des délégations venues de plusieurs pays africains, des diplomates, des professionnels des médias et des responsables administratifs. Le Président du RIARC, Me René BOURGOIN, a pris part à cette importante rencontre aux côtés de ses homologues du Burundi, des Comores, de la Centrafrique, du Congo, de la République Démocratique du Congo (RDC), du Mali, de la Mauritanie, du Maroc, du Sénégal et des délégations représentants les Présidents des Instances

de régulation du Bénin, du Burkina Faso, de la Guinée et du Togo. L'objectif est de renforcer la coopération régionale et proposer de nouvelles stratégies pour contrer la montée des discours haineux dans les médias et sur les plateformes numériques.

A l'entame de la cérémonie d'ouverture, le maire de la ville de N'Djaména, Senoussi HASSANA ABDOU LAYE, a souhaité la bienvenue aux délégations venues d'Afrique et d'ailleurs, exprimant la fierté de la capitale d'abriter un tel événement.

La rencontre a également été marquée par la présence remarquée de Moustapha ALI ALIFEI, ancien président du Haut Conseil de la Communication (HCC), ancêtre de l'actuelle HAMA, salué comme l'un des pionniers de la régulation au Tchad.

Dans son allocution, la présidente de la HAMA, Halimé ASSADYA ALI par ailleurs vice-présidente du RIARC, a rappelé l'importance de cette institution dans la consolidation de la liberté de la presse et la régulation

responsable de l'espace médiatique. Elle a remercié les partenaires et insisté sur la nécessité d'une synergie régionale pour faire face aux discours de haine.

De son côté, le président du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), Me René BOURGOIN, après avoir remercié les autorités tchadiennes pour l'accueil exceptionnel réservé et les commodités offertes aux délégations étrangères, il a fait observer que l'heure n'était plus « au constat des dégâts causés par les discours de haine via les Plateformes numériques mais à l'adoption de mesures courageuses visant à les réduire, les éradiquer en indexant la responsabilité des plateformes numériques en raison de l'inadaptation de la modération de leurs contenus. Les auteurs des discours de haine et de fausses informations, qui se cachent derrière les plateformes numériques doivent comprendre qu'il n'y a plus de zone de non-droits pour leurs basses besognes », a-t-il conclu ;

En procédant à l'ouverture des travaux, le Premier ministre intérimaire Dr Tom ERDIMI, a souligné l'importance de la réflexion collective sur ce phénomène préoccupant. Il a appelé à une approche inclusive, intégrant à la fois les États, les médias et la société civile, afin de préserver la paix sociale et l'unité nationale.

Cette rencontre internationale fût un moment fort de dialogue et de partage d'expériences entre les instances de régulation africaine

Tanguy OULEON KANGHA



Vue partielle des participants au colloque

## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 25 OCTOBRE 2025

# Le Président de la HAAC, Édouard LOKO, en mission d'observation en Côte-d'Ivoire

*Sur invitation du Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle de Côte-d'Ivoire (HACA) et Président en exercice du RIARC, Me René BOURGOIN, le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin et Secrétaire Exécutif du RIARC, M. Édouard LOKO, a séjourné à Abidjan dans le cadre de la présidentielle du 25 octobre 2025 en Côte d'Ivoire.*

**A**ux côtés de ses pairs africains Mamadou Oumar NDIAYE, Président du CNRA du Sénégal, Pitalounani TELOU, Président de la HAAC du Togo, Boubacar Yacine DIALLO, Président de la HAC de la Guinée, Gervais NGOYO MOUSSAVOU, Président de la HAC du Gabon, HaliméAssadya ALI, Vice-présidente du RIARC et présidente de la HAMA du Tchad et Christian BOSEMBO, Président du CSAC de la République Démocratique du Congo, le Président Edouard LOKO a as-

sisté aux travaux d'encadrement de la couverture médiatique de la campagne électorale menés par la HACA de la Côte d'Ivoire.

La délégation béninoise et son Président ont été témoins d'une séance de visionnage et d'évaluation des prêts à diffuser (PAD) des candidats à la présidentielle, selon cinq critères, relatifs notamment aux obligations de communication, à la langue officielle, aux intervenants, à l'usage des archives et au respect des interdictions. En marge de cette mission, le Président Édouard LOKO a également pris part à une séance de travail entre la HACA et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) sur les enjeux de la régulation médiatique en période électorale.

Au cours de la mission d'observation en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'élection présidentielle de ce 25 octobre 2025, le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin,

Édouard LOKO, a effectué plusieurs visites de centres de vote aux côtés de ses homologues du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC).

Cette mission s'inscrit dans le prolongement des activités d'encadrement de la couverture médiatique de la campagne électorale, menées par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) de Côte d'Ivoire.

Les délégations ont notamment visité les centres de vote du Lycée Technique d'Abidjan, du Lycée Moderne de Cocody et de l'École William Ponty de Yopougon, où elles ont constaté une atmosphère de calme, avec des agents électoraux présents et opérationnels à leurs postes.

Par cette participation, la HAAC réaffirme son rôle actif au sein du RIARC et son attachement aux valeurs de professionnalisme et de responsabilité dans la régulation médiatique africaine.

**Giovanna ATODJINOU-ZINSOU**



## MÉDIAS AU BÉNIN

# La Radio “La Voix des Enfants” signe sa Convention avec la HAAC

**Le Président de la HAAC, M. Edouard C. LOKO, et le Directeur National de "SOS Villages d'Enfants", M. Salimane ISSIFOU, ont procédé, le jeudi 02 octobre 2025 au siège de l'institution de régulation des médias à Cotonou, à la signature de la Convention entre et la Radio « La Voix des Enfants » et la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin**

Cet acte marque l'intégration de cette station de radio dans le paysage médiatique béninois, conformément aux dispositions légales en vigueur. Placée sous la tutelle de « SOS Village d'Enfants », la Radio « La Voix des Enfants » se veut un espace d'expression et d'écoute pour les enfants orphelins et abandonnés, un outil d'éducation, de sensibilisation et de promotion

des droits des enfants, un moyen de renforcement de la voix des enfants dans le débat public ...

Dans son adresse, le Président de l'institution de régulation des médias, M. Édouard LOKO, a salué l'initiative de SOS Village d'Enfants qui, selon lui, contribue non seulement à enrichir le pluralisme médiatique, mais aussi à renforcer la protection de l'enfance par les médias. « M. le promoteur, nous vous souhaitons beaucoup de succès pour cette station de radio, parce que votre succès sera bénéfique pour toute la Nation » a déclaré le Président de la HAAC.

Pour le Directeur National de « SOS Villages d'Enfants », promoteur de la radio, cette signature de convention est perçue comme une étape décisive : « Nous exprimons nos sincères remerciements à la HAAC et particulièr-

ment à son Président. L'acte que nous posons aujourd'hui, avec la HAAC, nous donne les moyens de faire résonner la voix des enfants auprès de la société, de leurs communautés et des décideurs. Cette convention est une promesse. La promesse que désormais, les enfants sans soins parentaux adéquats ne seront plus réduits au silence. Leur voix comptera, et grâce à vous, elle sera entendue. Nous nous engageons à respecter scrupuleusement les clauses de cette convention » a indiqué M. Salimane ISSIFOU.

Avec cette convention, la Radio « La Voix des Enfants » rejoint désormais la liste des organes de presse reconnus et régulés par la HAAC, contribuant ainsi à la diversité médiatique et à la promotion d'un journalisme au service des plus jeunes.

**Joseph GBOGBO**



## RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES ACTEURS DES MÉDIAS EN AMONT DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026

# Des formations mobilisent journalistes, animateurs et promoteurs de médias en ligne pour une couverture électorale responsable

*À l'approche des premières élections générales prévues en 2026 au Bénin, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a engagé une série de formation pour le renforcement des capacités destinée à l'ensemble des acteurs du paysage médiatique. Cette initiative, structurée en plusieurs sessions thématiques successives, illustre la volonté de l'institution d'assurer un environnement médiatique professionnel et responsable.*

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a réuni à Grand-Popo les promoteurs et animateurs de médias en ligne autour d'un séminaire consacré à la responsabilité numérique en période électorale. Les échanges ont porté sur le cadre juridique spécifique, la lutte contre la désinformation, la gestion de la viralité des contenus et les obligations déontologiques qui s'imposent aux professionnels du digital.

À Bohicon, l'accent a été mis sur les émissions interactives, fort prisées du public béninois. Les animateurs ont été formés aux techniques de modération, à la gestion de la parole citoyenne et aux stratégies de prévention des dérives verbales susceptibles d'alimenter les tensions sociales. Les sessions ont insisté sur la neutralité, l'impartialité et la vigilance accrue requi-



ses dans un contexte électoral. L'institution béninoise de régulation des médias a également renforcée la préparation de son propre dispositif interne. À Abomey, cette formation s'inscrit dans la dynamique de l'amélioration continue du dispositif national de régulation des médias. Elle vise à doter les responsables régionaux de la HAAC d'outils actualisés nécessaires pour accompagner efficacement les organes de presse, assurer un suivi plus rigoureux sur le terrain et répondre avec diligence aux enjeux croissants du paysage médiatique béninois.

Les analystes permanents ont, eux, été doté de compétences actualisées pour une meilleure analyse du paysage médiatique, un suivi rigoureux des contenus diffusés et une maîtrise accrue des outils de régulation. À travers cet atelier, l'institution souhaite harmoniser les pratiques professionnelles, améliorer la

qualité du traitement de l'information médiatique et optimiser la prise de décision au sein des services techniques.

Durant ces deux jours, les experts intervenants et les participants ont abordé plusieurs thématiques essentielles : le cadre juridique de la régulation des médias au Bénin, les missions et attributions des analystes, la présentation des documents usuels de monitoring des médias, la structuration du rapport de monitoring, les 10 règles d'or d'un analyste, l'usage des outils numériques dans le suivi médiatique...

Ces différentes sessions de formations traduisent l'importance accordée par le régulateur béninois à la formation continue, à la modernisation de ses méthodes et à la qualité de sa relation avec les professionnels des médias à l'approche des prochaines échéances électorales.

**Giovanna ATODJINOU-ZINSOU**

## CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR LES ÉLECTIONS COUPLÉES LÉGISLATIVES ET COMMUNALES

# Le point des dispositions prises par la HAAC

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), sous la présidence de M. Edouard LOKO, a franchi plusieurs étapes majeures dans la préparation de la campagne médiatique des élections couplées législatives et communales du 11 janvier 2026.

### 1. Présentation de la réglementation de la campagne médiatique

Le 10 décembre 2025, la HAAC a réuni à son siège les représentants des cinq partis politiques en lice ainsi que les médias de service public.

Lors de cette rencontre, la HAAC a présenté la Décision N°25-083/HAAC du 09 décembre 2025, comprenant 40 articles, qui encadre l'accès des partis politiques aux médias publics et privés pendant la période officielle de campagne.

Le Président Edouard LOKO a réaffirmé l'engagement de l'institution à garantir :

- l'égalité de traitement sur les médias publics
- l'équité sur les médias privés
- une campagne médiatique sereine, responsable et conforme aux valeurs républicaines.



### 2. Tirage au sort de l'ordre de passage dans les médias

Conformément au calendrier électoral, un tirage au sort transparent a été organisé pour déterminer l'ordre de passage des partis politiques dans les médias.

Ordre de passage pour les Législatives :

1. FCBE
2. UP-R
3. MOELE-Bénin
4. Les Démocrates
5. BR

Ordre de passage pour les Communales :

1. BR
2. FCBE
3. UP-R

Cette étape, saluée par les participants, marque une étape essentielle pour garantir la transparence et la neutralité de la couverture médiatique.

### 3. Sélection officielle des médias pour la campagne

À l'issue d'un processus rigoureux et impartial, la HAAC

a retenu 130 médias autorisés à participer à la couverture médiatique des élections, répartis comme suit : 50 radios, 4 éditeurs de services, 50 organes de presse écrite, 30 médias en ligne. Seuls les médias en règle avec la réglementation et les clauses conventionnelles ont été validés. Ils bénéficieront d'un forfait de prestations, formalisé dans un contrat.

### 4. Signature de la Charte de bonne conduite

L'institution de régulation des médias a procédé enfin à la signature officielle de la charte de bonne conduite avec les partis politiques engagés dans les élections.

Par cette signature, les partis s'engagent à :

- respecter les règles fixées par la HAAC,
- adopter un comportement responsable,
- contribuer à une campagne apaisée,
- promouvoir la cohésion sociale et la démocratie.

La charte consacre les principes de respect mutuel, d'équilibre, de transparence et de responsabilité dans l'usage des médias.

À travers ces différentes actions, la HAAC réaffirme sa détermination à garantir une campagne médiatique sereine, équitable et démocratiques pour que les élections du 11 janvier 2026 se déroulent dans un climat apaisé et respectueux des valeurs républicaines.

**Katia U. KEREKOU LAOUROU**

## AU LENDEMAIN DU COUP D'ÉTAT DÉJOUÉ

# Le Président Edouard LOKO exprime toute la sollicitude de la HAAC au personnel de la SRTB

*Au lendemain du coup d'État déjoué par les Forces Armées Béninoises, le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin, M. Edouard C. LOKO, et une délégation se sont rendus le lundi 08 décembre 2025, à la direction générale de la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB SA). Cette visite effectuée intervient 24 heures après que les assaillants ont pris d'assaut les locaux de cette structure publique pour commettre leur forfaiture.*

Dans un climat encore marqué par l'émotion, le Président Edouard C. LOKO a exprimé toute la sollicitude, la solidarité et le soutien ferme de l'institution constitutionnelle qu'est la HAAC à l'ensemble du personnel de la SRTB. Il a salué le professionnalisme des agents de la SRTB, qui ont su garder leur sang-froid malgré les circons-



tances difficiles, permettant la continuité du service public d'information.

Le Président Edouard LOKO a profité de l'occasion pour faire une annonce solennelle : « C'était vraiment un coup d'État déjoué, mis en échec. Ce matin, je suis venu vous dire toute la sollicitude de votre institution constitutionnelle. Au-delà de toutes les règles de déontologie, nous allons exiger désormais du patriotisme de tous les médias » a indiqué le Président de la HAAC.

Cette démarche, hautement symbolique, saluée par la première responsable de la SRTB, vient témoigner de l'attention que la 7ème mandature de la HAAC porte aux médias exerçant en République du Bénin.

Katia U. KEREKOU LAOUROU

## COLLOQUE MONDIAL DES RÉGULATEURS (GSR-2025)

# Vers une régulation proactive et inclusive du numérique



Vue partielle des participants au colloque mondial des régulateurs (GSR-2025)

**D**u 30 août au 4 septembre 2025, une délégation de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin a pris part au Colloque Mondial des Régulateurs (GSR-2025) organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) à Riyad, en Arabie Saoudite. Placé sous le thème « Que faut-il pour que les régulateurs deviennent des bâtisseurs de l'écosystème numérique », l'événement a réuni plus de 1200 participants issus de 190 pays.

### Une ouverture marquée par des appels à l'inclusion numérique

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par les interventions de grandes figures du secteur. Ingénieur Haitham Alohal, Gouverneur de la Commission saoudienne des Communications, a insisté sur le rôle crucial des régulateurs dans la construction d'écosystèmes numériques durables. Doreen Bogdan-Martin, Secrétaire générale de l'UIT, a rappelé que 2,6 milliards de personnes restent non connectées, soulignant que les régulateurs sont la passerelle vers une inclusion numérique mondiale.

Cosmas Luckysen ZAVAZAVA, Directeur du Bureau du Développement des Télécommunications, a présenté le GSR comme un pilier d'innovation réglementaire.

### Des sessions riches en débats

Les travaux ont abordé plusieurs thématiques majeures :

- Intelligence artificielle et gouvernance collaborative : nécessité de cadres éthiques et prospectifs pour un déploiement responsable
- Régulateurs bâtisseurs d'écosystèmes numériques : adoption de lignes directrices pour une régulation proactive et innovante
- Dialogue avec le secteur privé : importance d'un cadre clair favorisant l'innovation tout en protégeant les consommateurs
- Inclusion numérique : garantir l'accès universel aux services numériques, indépendamment de l'âge, du sexe ou de la localisation
- Compétences pour l'ère numérique : coopération multisectorielle pour développer les talents adaptés aux défis technologiques
- Gouvernance centrée sur l'humain : infrastructures résilientes et protection

des populations vulnérables.

### Résolutions adoptées

Les régulateurs ont approuvé des lignes directrices articulées autour de quatre piliers :

- promotion de l'innovation par l'expérimentation dans la régulation.
  - adaptation des capacités institutionnelles et formation des personnels.
  - exploitation des technologies (IA, big data, RegTech).
  - renforcement de la coopération transfrontalière et multisectorielle.
- Une clôture sous le signe de l'engagement

La cérémonie de clôture a réaffirmé l'importance de connecter les populations exclues du numérique et de bâtir une coopération internationale solide. Les intervenants ont exhorté les régulateurs à poursuivre la dynamique enclenchée à Riyad.

### Perspectives pour le Bénin

Il est recommandé que le Bénin, à travers l'ARCEP, mette en œuvre les quatre lignes directrices du GSR-2025 afin de renforcer son rôle dans la régulation proactive et inclusive du numérique.

**Mohamadou AZIZOU YACOUBOU**

## HOMMAGE DES INSTITUTIONS A L'ANCIEN PRESIDENT DE LA HAAC

# LE PRESIDENT ADAM BONI TESSI RESTE UN GRAND SERVITEUR DE LA REPUBLIQUE ...

**F**eu Adam BONI TESSI, ancien Maire de la Commune de Nikki, ancien Député à l'Assemblée Nationale et ancien Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), a reçu les derniers hommages de la République. C'était au siège de l'institution qu'il a dirigée, le lundi 08 décembre 2025, devant un parterre impressionnant de Présidents des Institutions de la République, de personnalités invitées, de parents et d'amis ....

### Feu Adam BONI TESSI, Président de la HAAC/Bénin 5ème mandature

Le Bénin a rendu ses derniers hommages à M. Adam BONITESSI, Président de la 5ème mandature de la HAAC. C'était en présence des Présidents Louis VLAVONOU de l'Assemblée Nationale, Dorothée SOSSA de la Cour Constitutionnelle, Saccia LAFIA de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), de Mme Aurélie Adam Soulé ZOUNAROU, Ministre du Numérique et de la Digitalisation, de l'ancien Président de la HAAC, M. Rémi Prosper MORETTI, de l'actuel Maire de Nikki, M. Roland Lafia GOUNOU, d'anciens Députés, de Conseillers de la 5ème mandature, des conseillers de la mandature actuelle, des cadres de la HAAC, des parents, épouses et fils de l'illustre disparu et des amis de la famille. Une cérémonie d'hommage dirigée, en personne par M. Edouard LOKO, actuel Président de la HAAC.

### ADAM BONITESSI: UN GRAND SERVITEUR DE LA REPUBLIQUE

L'ancien Président de la HAAC, de la 5ème mandature, est très connu dans le monde politique béninois, pour avoir été, à deux reprises, Député à l'Assemblée Nationale.

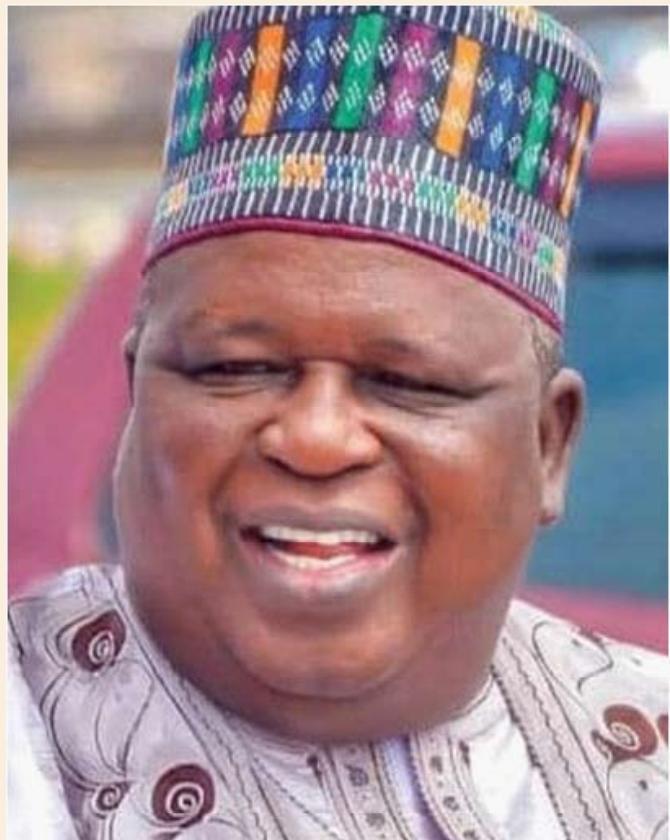
Le Départ d'Adam BONITESSI est comme «une lumière, une sagesse qui s'est éteinte ...», regrette le Président Louis VLAVONOU de l'Assemblée Nationale. Ancien collègue du défunt au parlement, M. Louis VLAVONOU n'a pas oublié l'homme efficace au cours des travaux en commissions ou durant les plénières qu'il a été pour l'ensemble des Honorables Députés. Le Président VLAVONOU garde de Feu Adam BONITESSI «... l'image d'un homme simple, toujours souriant et d'une inébranlable sincérité. En dépit des intrigues et des bruits stériles de l'arène politique, aucune situation ne semblait le perturber ...»

M. Louis VLAVONOU a assuré qu'il avait eu à affaire à un homme de clémence, d'une qualité de plus en plus recherchée.

M. Lambert DOGO, Conseiller sous la mandature qu'avait dirigée Feu Adam BONITESSI, a rappelé des anecdotes sur le défunt Président, anecdotes qui ont fait rire l'assistance, à plusieurs reprises. Selon M. DOGO, «.... pour les jeunes Conseillers que nous étions, il était plus qu'un président : c'était un Père, qui nous donnait des conseils de vie, qui partageait avec nous des expériences qu'il a acquises durant sa longue carrière politique, faite de Maire de Nikki, de Député à l'Assemblée Nationale, et de Président de la 5ème mandature de la HAAC ...»

Pour le Maire actuel de la Commune de Nikki, M. Roland Lafia GOUNOU, il a côtoyé longtemps le défunt qu'il pleure encore, compte tenu des relations fraternelles qui existaient entre eux. C'était un homme de «grande qualité, une figure emblématique de la nation, une personnalité qui savait écouter les jeunes et se faisait le plaisir de trouver des solutions idoines aux nombreuses préoccupations qui lui étaient soumises ...».

M. Roland Lafia GOUNOU a fait un bref rappel sur le parcours inspirant du Président Adam BONITESSI, surtout sur



l'humain qu'il était, le père et le mari aimant, le mentor pour beaucoup de jeunes, de ses parents, des membres de sa famille, pour ses amis.

### ADAM BONITESSI: UN HOMME GENEREUX

Quant à M. Edouard LOKO, actuel Président de la HAAC, 7ème mandature, Adam BONITESSI est «un homme affable, un bon vivant, plein de générosité, de droiture, de solidarité et de sagesse ...»

Le Président Edouard LOKO a gardé un bon souvenir du disparu. Il a demandé aux membres de sa famille, notamment à ses épouses et ses enfants éplorés, de ne pas pleurer, car le Président Adam BONI TESSI a été, toute sa vie, «un homme heureux et toujours souriant ...».

Touché par les nombreux témoignages à l'égard de son père, Djaloud BONI TESSI, fils du défunt, reconnaît que l'heure n'est pas pour les pleurs, mais plutôt à la célébration de la mémoire de ce grand homme qui a rejoint la demeure d'Allah, le miséricordieux .....

«Ton parcours terrestre, Cher Papa, s'arrête ici, mais tes œuvres continuent de rayonner et nous, tes enfants, tes amis, nous avons le devoir de les perpétuer pour donner un sens à tes combats .... Nous te faisons la promesse ferme de maintenir haut ce flambeau ....», a affirmé M. Djaloud BONI TESSI ....

Que Allah, le miséricordieux le reçoive, dans la paix, dans sa demeure céleste !

Amina yarabi!Mash Allah.

Par Constant AGBIDOUNOUKOUN  
(Journaliste)

DANS LE CADRE DES ÉCHANGES ENTRE INSTITUTIONS

# Le Président de la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel (HAPA) a reçu une délégation de la Fondation Mondiale pour la Paix composée d'universitaires et de journalistes



Séance d'échanges entre le Président de la HAPA et la délégation de la Fondation Mondiale pour la Paix

Le Président de la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel a reçu, jeudi 23 octobre 2025, une délégation de journalistes et d'universitaires de la Fondation Mondiale pour la Paix, conduite par le Dr Abdel Radhi RADOUANE, Doyen de la Faculté Dar El Oouloum de l'Université du Caire, accompagné de :

- M. Magdy TANTAWI, Directeur des investigations du journal Al Goumhouriya, membre de la Fondation Message de la Paix Internationale ;
- M. Mohamed Fathi CHERIF, Directeur du Centre arabe, membre de la Fondation ;

- M. Khaled Al AWAMI, rédacteur en chef du journal Akhbar Al-Youm et membre de la Fondation ;
- M. Haye MaaouyaHASSAN, représentant de Message de la Paix en Mauritanie.

Cette visite a constitué une occasion d'échanges fructueux et constructifs entre la HAPA et la Fondation Mondiale pour la Paix, qui a porté sur les défis auxquels fait face le paysage médiatique contemporain ainsi que sur les stratégies de promotion et d'organisation des médias et supports audiovisuels, considérés comme des canaux essentiels

pour garantir le pluralisme, assurer le droit du citoyen à l'information, renforcer la conscience collective et soutenir le développement.

Les deux parties ont également discuté des perspectives et des moyens de développer une coopération durable et productive entre les deux institutions, notamment dans les domaines de la professionnalisation et de l'amélioration des contenus médiatiques.

Du côté de la HAPA, outre son Président, Mme Halima DIAGANA, membre du Conseil de la HAPA, a participé à cette rencontre.

**Mamoudou SY**

## ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

# Médias, FDS et leaders communautaires unissent leurs efforts à Koudougou



Le présidium à l'ouverture de l'atelier, au milieu, Monsieur W. Louis Modeste OUEDRAOGO, Président du CSC/Burkina-Faso

Le Président du Conseil Supérieur de la Communication (CSC), Wendingoudi Louis OUEDRAOGO, a procédé, le lundi 06 octobre 2025 à Koudougou, au lancement officiel de l'atelier de formation sur la compréhension des budgets de défense et de sécurité, ainsi que sur la promotion de la collaboration entre forces de défense et de sécurité, médias et leaders communautaires. Il avait à ses côtés des autorités régionales, notamment, le Gouverneur de la région de Nando, le Haut-Commissaire de la province du Boulkiemdé et le préfet du département de Koudougou, par ailleurs président de la délégation spéciale communale.

Organisé par le CSC, en partenariat avec le Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF), cet atelier s'est tenu du 06 au 08 octobre 2025 et a réuni une quaran-

taine de journalistes venus de Koudougou, Ouagadougou, Kaya, Fada, Ouahigouya et Ziniaré. Des responsables d'Organisations de la société civile (OSC), des représentants des Forces de défense et sécurité ainsi que des leaders religieux et communautaires y ont également pris part. Cette session visait à renforcer les capacités des acteurs clés dans la compréhension des budgets de défense et de sécurité ainsi qu'à instaurer une bonne collaboration entre eux. Elle marque une étape supplémentaire dans le renforcement de la synergie entre médias, forces de sécurité et société civile pour relever les défis sécuritaires du Burkina Faso.

Les communications ont porté sur les thèmes suivants :

1. Cadre légal et institutionnel de la budgétisation et de la gestion des budgets de défense et de sécurité ;

2. Missions, organisation et contraintes des FDS dans la lutte contre le terrorisme ;

3. Enjeux et contenu du Pacte des médias burkinabè pour une communication de guerre contre le terrorisme ;

4. Régulation de l'information dans la lutte contre le terrorisme : manquements et sanctions ;

5. Médias et sécurité intérieure : vers une meilleure collaboration entre responsables de sécurité et journalistes.

En ouverture des travaux, une communication inaugurale sur le thème, « Médias, FDS et OSC : enjeux sécuritaires, synergie d'actions dans la prévention, le traitement de l'information en période de crise et promotion de la paix », a été présentée par Dr Tonssira Myriam Corine SANOU, Conseillère au CSC.

**DCRP/CSC**

## ELARGISSEMENT DE L'OFFRE MÉDIATIQUE

# Le CSC et 36 nouveaux promoteurs de radio et télévision signent une convention



A gauche, le Président du CSC, M. Louis Modeste OUEDRAOGO, apposant sa signature sur la convention avec un promoteur

**L**e Président du Conseil Supérieur de la Communication (CSC), Wendingoudi LouisModeste OUEDRAOGO, a présidé, le vendredi 26 septembre 2025 à Ouagadougou, la cérémonie de signature de convention entre l'instance de régulation des médias et des stations de radio et télévision privées. Ce sont au total trente-six (36) nouveaux médias audiovisuels composés de trente (30) stations radio et six (06) stations de télévision qui viennent ainsi agrandir le paysage médiatique burkinabè. Cette signature de convention fait

suite à l'avis d'appel à candidatures N°2025-01/CSC/SG/DGAJ/DAD du 26 mai 2025 pour l'attribution de fréquences et de canaux en vue de la création de stations de radiodiffusion sonore et télévisuelle et à la proclamation des résultats par décision N°2025-104/CSC/CAB du 30 juillet 2025.

Pour le Président du Conseil Supérieur de la Communication, Wendingoudi Louis Modeste OUEDRAOGO, c'est l'une des rares fois que le CSC délivre autant d'autorisations en un seul avis d'appel d'offre. Et, parmi un nombre élevé de candidatures, le

choix a porté sur des projets qui ont convaincu l'instance de régulation des médias.

Le Président OUEDRAOGO a saisi l'occasion pour rappeler aux bénéficiaires les droits et surtout les obligations que leur confèrent ces conventions signées.

Il a, au nom du Conseil Supérieur de la Communication, rassuré les promoteurs de son accompagnement à travers le droit de regard et de contrôle, pour un bon fonctionnement de leurs médias et le respect des cahiers de charges de cette convention.

**DCRP/CSC**

HAPA/MAURITANIE

# Le Président de la HAPA a reçu l'Ambassadeur de France en Mauritanie pour un renforcement de la coopération

Le Président de la HAPA Mohamed Abdallah LEHBIB a reçu le 16 octobre 2025 au siège de la HAPA, une importante délégation conduite par Son Excellence Monsieur Emmanuel BESNIER, Ambassadeur de France en Mauritanie.

Au cours de la rencontre, le Président de la HAPA a tout d'abord souhaité la bienvenue et sa joie de recevoir la délégation française.

Il a magnifié la coopération exemplaire entre la HAPA et l'Ambassade de France à travers le projet Rimedi@ qui est un modèle de coopération qui a permis à la HAPA de mener plusieurs activités dans le domaine des échanges d'expériences avec l'ARCOM, les enquêtes, la formation, le monitoring, en somme le renforcement des capacités de l'institution.

Ensuite, il a fait une brève présentation de la HAPA, ses attributions, ses missions, et la réforme de la HAPA qui a engendré son élargissement et son renforcement, tout en précisant que celle-ci s'inscrivait dans le cadre de la réforme globale du secteur de la presse initiée en 2020 par le gouvernement.

En outre, le Président de la HAPA a mis l'accent sur le rôle de la HAPA au cours des échéances électorales



A gauche, SEM Emmanuel BESNIER, Ambassadeur de France en Mauritanie à droite, M. Mohamed Abdallah LEHBIB, Président HAPA/Mauritanie

notamment dans trois domaines :  
 -l'égal accès aux médias publics  
 -la formation des journalistes  
 -l'éducation citoyenne.

Le Président de la HAPA a indiqué qu'au plan international, son institution est membre de plusieurs organisations de régulation des médias et de la communication notamment le RIARC et le REFRAM dont elle assure la Vice-Présidence.

Prenant la parole, l'Ambassadeur de France a remercié la HAPA pour son accueil chaleureux et s'est réjoui du niveau de coopération entre

les deux institutions particulièrement à travers le projet Rimedi@ et a posé plusieurs questions sur le fonctionnement, la lutte contre la désinformation, le positionnement de la HAPA dans le contexte sous régional, etc.

Le Président de la HAPA a apporté des réponses satisfaisantes aux préoccupations du diplomate français.

Au terme de la rencontre, l'Ambassadeur de France a visité le Centre du monitoring de la HAPA et le centre de contrôle et de suivi dont les installations techniques sont issues de la coopération avec Rimedi@.

Ont assisté à l'entretien, outre SEM Emmanuel BESNIER, le 2ème Conseiller politique à l'Ambassade de France Monsieur Paul BOUSSAGUET, Hiba BEN BOUBAKER du SCAC et Rimedi@ et Ould BOYDIHE, traducteur.

Du côté de la HAPA, on notait la présence du Secrétaire général, M.LaghdafOULD KHAYE, et de M. Taleb Mohamed MBAREK, membre du conseil de la HAPA.

**Mamoudou SY**



Séance d'échanges entre les deux délégations au siège de la HAPA/Mauritanie

# MISSION D'OBSERVATION DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE D'OCTOBRE 2025 EN CÔTE D'IVOIRE DU 20 AU 26 OCTOBRE 2025



Photo de famille à l'issue de l'audience accordée par le Président de la Commission Électorale Indépendante (CEI) aux Présidents des Institutions de régulation membres du RIARC et de la PRA-UEMOA-GUINÉE

**C**onformément aux usages du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) et de la Plateforme des Régulateurs de l'Audiovisuel des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée (PRA-UEMOA-GUINÉE), le Président de la HACA et du RIARC, Me René BOURGOIN, a reçu du 20 au 26 octobre 2025, suite à son invitation, une Mission d'Observation dans le cadre de l'élection du Président de la République de Côte d'Ivoire du 25 octobre 2025. Cette Mission était composée de :

- Madame HaliméAssadya ALI, Présidente de la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMA) du Tchad, Vice-Présidente

te du RIARC ;

- Monsieur Pitalounani TELOU, Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Togo et Président de la PRA-UEMOA-GUINÉE ;
- Monsieur Mamadou Oumar NDIAYE, Président du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA) du Sénégal et Président du REFRAM ;
- Monsieur Boubacar Yacine DIALLO, Président de la Haute Autorité de la Communication (HAC) de la Guinée et Vice-Président de la PRA-UEMOA-GUINÉE ;
- Monsieur Edouard LOKO, Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin, Secrétaire

Exécutif du RIARC ;

- Monsieur Germain NGOYO MOUSSAVOU, Président de la Haute Autorité de la Communication (HAC) du Gabon ;
- Monsieur Boina ABOUBAKARI, Président du Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel (CNPA) des Comores ;
- Monsieur Christian LOKANDO BOSEMBO, Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC) de la République Démocratique du Congo.

Au cours de leur séjour, les Présidents ont pris part à diverses audiences accordées par le Président de la HACA ainsi qu'aux séances d'écoute et de visionna-



ge des Prêts à Diffuser (PAD) des candidats.

Le Président de la HACA et ses homologues ont, par ailleurs, été reçus en audience par le Président de la Commission Électorale Indépendante (CEI), le 21 octobre 2025, au siège de cette Institution.

Cette rencontre a été l'opportunité de s'imprégner des dispositions pratiques et organisationnelles relatives à l'élection présidentiel-

le d'octobre 2025 arrêtées par la CEI.

Outre cette audience, les Présidents ont reçu dans le cadre d'une séance de travail, une Mission d'Observation du Conseil de l'Entente, conduite par l'Ambassadeur AFO Ousmane, Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur, au siège de la HACA, le 21 octobre 2025.

La Mission du Conseil de l'Entente s'inscrivait dans le cadre des consultations préparatoires visant à renforcer la solidarité régionale et à soutenir la tenue d'une élection présidentielle apaisée, tout en mettant l'accent sur la lutte contre les discours de haine dans l'espace numérique, en particulier en période électorale.

Cette audience s'est, également, étendue à la Mission d'Observation du Réseau des Structures de Gestion des Élections en Afrique de l'Ouest (RESAO) reçue le mercredi 22 octobre 2025 dans les locaux de la HACA.

Conduite par Monsieur Abdoulaye Sylla, Président de la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) du Sénégal, ladite Mission entendait s'informer sur les dispositifs de régulation médiatique et de couverture équitable mis en place par la HACA afin de garantir des élections transparentes, notamment celles du Président de la République d'octobre 2025.



# SEANCES DE TRAVAIL AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX, LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DANS LE CADRE DE L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2025

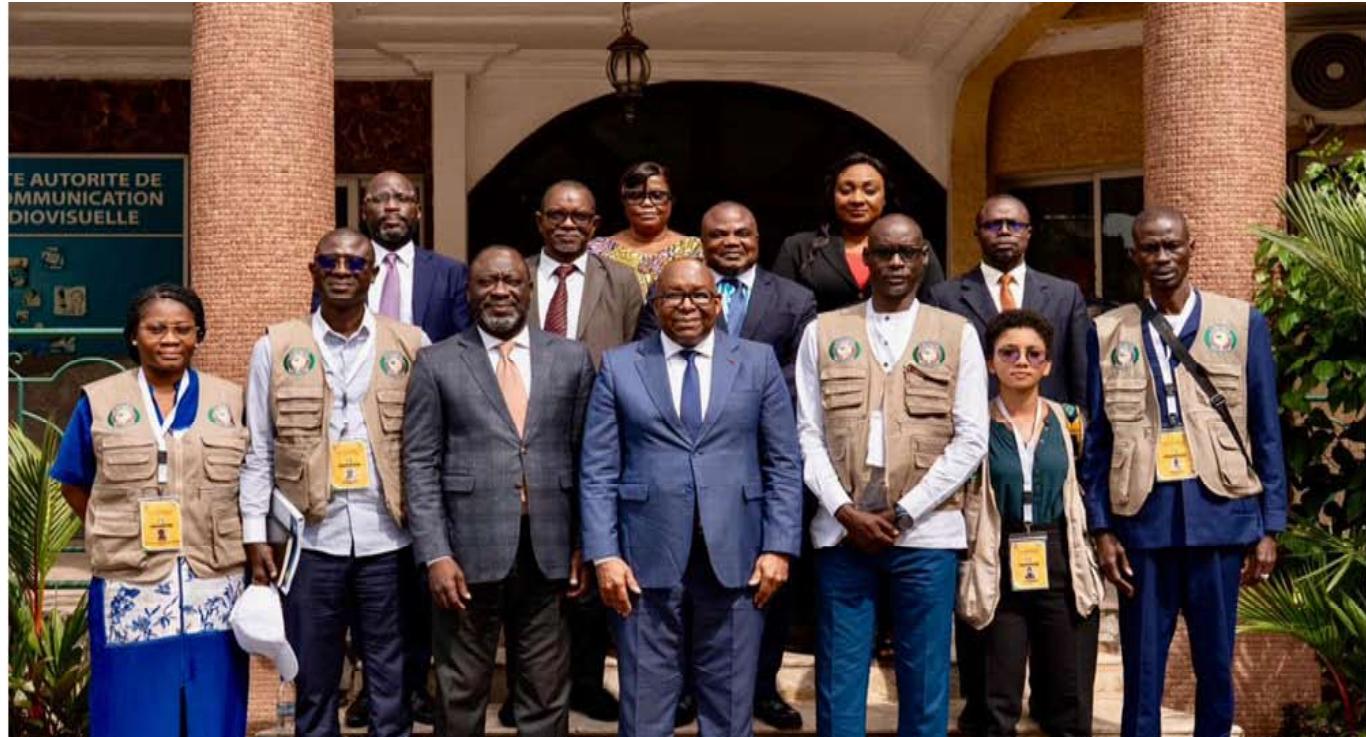


Photo de famille à l'issue de la rencontre entre la HACA et la Mission d'Observation Électorale à Long Terme (MOELT) de la CEDEAO

Dans le cadre de leurs missions de suivi et évaluation de l'élection du Président de la République du 25 octobre 2025, la HACA a reçu également plusieurs délégations étrangères venues s'informer sur les dispositions prises par l'Institution, en vue de garantir un accès équitable et/ou égal, selon le cas, des candidats retenus par le Conseil Constitutionnel. Ce sont :

□ **La Mission d'Observation Électorale à Long Terme (MOELT) de la CEDEAO**

Une Mission d'Observation Électorale à Long Terme (MOELT) de la CEDEAO, conduite par Monsieur Serigne Mamadou KA et composée de cinq (05) Experts, a eu une séan-

ce de travail avec la HACA, le 15 octobre 2025 au siège de l'Institution. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des consultations préparatoires avant l'arrivée, le 20 octobre, du Chef de mission de la CEDEAO à Abidjan.

L'organisation de séminaires de formation à l'intention des radios privées non commerciales dans le cadre de ladite élection, l'adoption de décisions encadrant la couverture médiatique, les rencontres avec la RTI, les candidats, les médias privés ainsi que le tirage au sort déterminant l'ordre de passage des Prêts à Diffuser (PAD) et de l'émission « Face aux électeurs » étaient au cœur des échanges.

Le Président a, en outre, fait état du dispositif technique notamment la

solution HMS déployée sur douze (12) sites en vue du monitoring, depuis le siège de la HACA, des contenus des services de radiodiffusions sonores privées implantées sur toute l'étendue du territoire national et de la mission terrain de seize (16) équipes composées des agents de la HACA en vue de s'assurer du respect par les radios de proximité, des décisions relatives à la couverture médiatique de la campagne pour l'élection du Président de la République.

Ces efforts salués, Monsieur Serigne Mamadou KA a félicité le Président de la HACA et son équipe pour leur engagement constant en faveur d'une élection présidentielle apaisée, équitable et transparente.

## ***-La Mission d'Observation Électorale de la CEDEAO/ UA***

**L**e 21 octobre 2025, la HACA a reçu une Mission conjointe CEDEAO-UA, conduite par Monsieur Yemi OSINBAJO, Ancien Vice-Président du Nigeria. L'objectif de cette visite de travail était de s'assurer de toutes les dispositions prises par la HACA afin de garantir une couverture médiatique réussie de l'élection présidentielle du 25 octobre 2025.

Les discussions ont porté notamment sur les données statistiques concernant les temps d'antenne, les modalités d'accès à l'information pour les observateurs et l'importance de garantir une stricte égalité de traitement entre les candidats.



**Photo de famille à l'issue de la rencontre entre la HACA et la Mission d'Observation Électorale DE LA CEDEAO/ UA**

## ***- La Mission d'Observation de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)***

**L**e 22 octobre 2025, la HACA a accueilli dans ses locaux, une délégation de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), conduite par Madame Thi Hoang Mai TRAN, Représentante de l'OIF pour l'Afrique de l'Ouest.

Cette mission s'inscrivait dans le cadre des échanges de coopération et d'appui au processus électoral, notamment en matière de promotion du pluralisme médiatique et de garantie de l'accès équitable des candidats aux médias pendant

la période électorale.

Au cours de cette rencontre, Me René Bourgoin, Président de la HACA, a présenté le dispositif mis en place par l'Institution pour assurer l'égalité des chances entre les candidats, précisant qu'un tirage au sort a été organisé afin de déterminer l'ordre de passage de ces derniers dans les médias audiovisuels.

Pour sa part, Madame Thi Hoang Mai TRAN a centré la discussion sur les questions de formation, de renforcement des capacités et sur la lutte contre la désinformation, enjeu essentiel en période électorale. Elle a également réaffirmé l'engagement de la Francophonie à soutenir la HACA à travers un appui méthodologique durable, au-delà même du temps électoral, afin de consolider le pluralisme démocratique et la régulation des médias.



**Photo de famille à l'issue de la rencontre entre la HACA et la Mission d'Observation de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)**

## - La Mission d'Observation de l'Association des Autorités Electorales Africaines (AAEA) et la Mission d'Etude et de partage du Réseau des Conférences Electorales Francophones (RECEF)



**Photo de famille à l'issue de la rencontre entre la HACA et la Mission d'Observation de l'Association des Autorités Electorales Africaines (AAEA) et la Mission d'Etude et de partage Du Réseau des Conférences Electorales Francophones (RECEF)**

Le 23 octobre 2025, s'est tenue une rencontre entre la HACA, l'Association des Autorités Électorales Africaines (AAEA) et la Mission d'Étude et de Partage du Réseau des Conférences Électorales Francophones (RECEF), conduites respectivement par Madame AkuaBuabema OFORI-BOATENG, Commissaire à la Commission Électorale du Ghana, et Madame Sabine N'DOUTE Tandos Dang-Te, Vice-Présidente de l'Autorité Nationale des Élections de Centrafrique.

Cette rencontre avait pour objectif d'échanger sur les pratiques relatives à la régulation de l'audiovisuel en période électorale et plus spécifiquement sur la gestion des discours politiques ainsi que la prévention des propos haineux et diffamatoires. Lors des échanges, le Président de la HACA, Me René BOURGOIN, a présenté les missions

et pouvoirs de l'Institution et a assuré que le suivi des médias audiovisuels est réalisé de manière rigoureuse par la HACA à travers un dispositif technique renforcé. Il a, en outre, précisé que toutes les dispositions ont été prises pour garantir une couverture médiatique réussie de l'élection du Président de la République d'octobre 2025, en veillant à ce que l'information diffusée par la télévision, la radio et les plateformes en ligne soit fiable, pluraliste et accessible à tous les citoyens.

À l'issue de cette session de travail, les responsables des délégations ont félicité la HACA et exprimé leur satisfaction pour les mesures déployées afin de garantir un accès équitable aux médias pour l'ensemble des candidats. Ce qui contribue efficacement à la tenue d'un scrutin apaisé et transparent.

# - L'Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme (OIDH)



Photo de famille à l'issue de l'Audience accordée par le Président de la HACA au Président de l'Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme (OIDH)

**L**e Président de la HACA, Me René BOURGOIN, a également accordé une audience, le 24 octobre 2025, à Monsieur Éric Aimé SEMIEN, Président de l'Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme (OIDH), une ONG œuvrant pour la défense des droits humains, la consolidation de la démocratie et l'observation des processus électoraux.

L'entretien a porté sur les enjeux liés à la période électorale, particulièrement les risques accrus de désinformation et de discours de haine pouvant fragiliser la cohésion sociale. Au cours de cette rencontre, le Président de l'OIDH a présenté le Projet CLIC (Citoyenneté et Lutte contre la Désinformation pour l'Intégrité du Cycle Électoral en Côte d'Ivoire), dont l'objectif est de promouvoir le fact checking et la responsabilité

numérique des citoyens.

Le Président de la HACA a réaffirmé l'engagement de l'Institution à garantir un environnement médiatique équilibré et responsable à l'approche de l'élection présidentielle du 25 octobre 2025. Il a rappelé les principales actions menées par la HACA, à savoir la formation de 240 radios sur les techniques de fact checking et la lutte contre la désinformation ainsi que le dialogue renforcé avec les grandes Plateformes numériques pour une régulation davantage efficace des contenus diffusés en ligne.

La rencontre a permis d'échanger sur les mesures visant à assurer la fiabilité et l'intégrité de l'information pendant le scrutin et à renforcer la responsabilité des acteurs médiatiques et citoyens.

**Direction de la Communication**

## ATELIER DE LA PRA-UEMOA-GUINÉE À LOMÉ

# Quel avenir pour la télévision à l'ère du numérique ?

*Un atelier international consacré à l'avenir de la télévision à l'ère du numérique s'est tenu le 14 juillet 2025 à Lomé (Togo). Organisée par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), cette rencontre a réuni les présidents de la Plateforme des Régulateurs de l'Audiovisuel des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée (PRA-UEMOA-GUINÉE), ainsi que plusieurs opérateurs de l'audiovisuel et experts techniques.*

**P**lacée sous le thème « L'avenir de la télévision à l'ère du numérique », la rencontre de Lomé visait à identifier les voies et moyens permettant à la télévision traditionnelle de s'adapter et de prospérer dans un environnement médiatique bouleversé par la prolifération des supports numériques.

Les échanges ont porté sur les mutations technologiques en cours et leurs implications sur les missions des instances de régulation. Les participants ont notamment réfléchi sur le rôle que les instances de régulation des médias doivent désormais jouer pour préserver la diversité culturelle et la cohésion sociale dans un contexte de transformation rapide.

Dans son discours d'ouverture, M. TELOU Pitalounani, Président en exercice de la PRA-UEMOA-GUINÉE et Président de la HAAC-Togo, a exhorté les



**Les principaux responsables de la PRA-UEMOA-GUINÉE**

participants à unir leurs expertises et propositions pour tracer la voie vers une télévision durable, inclusive et tournée vers l'avenir. Selon lui, « l'évolution du numérique doit être perçue comme une opportunité d'offrir aux citoyens une télévision de qualité, accessible et riche en diversité culturelle et linguistique ». Il a toutefois reconnu les défis économiques et structurels de cette transition : « Nous devons réfléchir à des modèles économiques durables permettant aux chaînes, aux opérateurs et aux régulateurs d'assurer efficacement leurs missions dans un environnement en pleine mutation »

De son côté, M. René BOURGOIN, Secrétaire Technique Permanent de la PRA-UEMOA-GUINÉE et Président de la HACA-Côte d'Ivoire, a rappelé que le numérique est désormais au cœur du quotidien des citoyens, imposant aux médias audiovisuels de s'adapter à une demande toujours plus diversifiée. Il a également mis en garde contre les dérives de l'ère numérique : « Aujourd'hui, chacun peut se prétendre journaliste ou informateur. Beaucoup de citoyens consomment sans discernement les contenus diffusés sur les réseaux sociaux, souvent sans vérifier leur véracité. Au-delà des fake



Le présidium de la conférence

news, les deepfakes représentent une menace grandissante, car ils permettent d'imiter la voix ou le visage d'une personne, induisant le public en erreur. C'est un véritable danger qu'il faut combattre ».

### Des communications riches et prospectives

Les travaux de l'atelier ont été enrichis par deux communications majeures.

La première, présentée par M. Sam Kodjovi ADAMBOUNOU, a porté sur les mutations profondes et irréversibles de l'écosystème télévisuel mondial, provoquées par la multiplica-

tion des écrans et la fragmentation des audiences. Selon lui, cette transformation touche désormais toute l'Afrique, en particulier l'Afrique de l'Ouest et l'espace UEMOA.

La seconde communication, animée par M. Fabrice d'Almeida, Directeur Général de CANAL+ Togo, a permis de présenter les bouquets et offres télévisuelles du groupe. Il a insisté sur la volonté de CANAL+ de proposer des contenus variés et adaptés à toutes les tranches d'âge, soulignant ainsi la diversité et la richesse de l'offre audiovisuelle, bien que payante.

Vers une télévision africaine

plus résiliente

Au terme des échanges et du partage d'expériences, les participants ont formulé plusieurs recommandations visant à accompagner efficacement la migration de la télévision analogique vers le numérique.

Ces propositions devraient permettre de renforcer la résilience du secteur, d'assurer une meilleure régulation du contenu numérique et de garantir la place de la télévision africaine dans le paysage médiatique mondial en constante évolution.

**Service Presse de la HAAC-Togo**



Vue partielle des participants